

18.04.2012 - 11:39 Uhr

## La SERV, un partenaire important des exportateurs suisses durant l'année 2011 difficile

Zurich (ots) -

Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui le rapport annuel 2011 de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Avec 807 opérations, la demande de prestations d'assurances de la SERV est encore élevée. Cela s'explique entre autres par l'importante accrue d'une assurance-crédit à l'exportation publique performante et compétitive en périodes difficiles.

L'exercice considéré 2011 a été marqué par une situation

internationale incertaine sur les plans politique et économique. L'appréciation rapide et massive du franc suisse a pesé sur la compétitivité de nombreuses entreprises exportatrices et rogné leur substance financière. La SERV a représenté un partenaire particulièrement important pour les exportateurs durant cette période difficile.

Prolongation des mesures de stabilisation de la Confédération

La SERV a donc salué la décision du Parlement de prolonger jusqu'en 2015 les mesures de stabilisation II de la Confédération, mises en place en 2009 et limitées à l'origine à fin 2011. Celles-ci offrent un outil efficace pour soutenir durablement et à temps les exportateurs suisses face aux contraintes de liquidités résultant de l'effondrement des commandes et de l'appréciation du franc suisse. Dans ce contexte, les garanties de «Bonds» et l'assurance de crédit de fabrication ont été particulièrement appréciées.

Augmentation de la demande de couverture vers des pays de l'UE

La nouvelle exposition de la SERV a diminué de près de 400 millions de CHF en 2011 par rapport à l'exercice précédent, soit une baisse de 7,3 pour cents. Le nombre de nouvelles affaires a diminué de 3,6 pour cents, passant de 837 à 807. Le volume des affaires sur des marchés traditionnellement très importants pour la SERV, comme par exemple la Turquie, a reculé. En revanche, la demande de couverture pour des exportations vers des pays jugés auparavant plutôt sûrs par les exportateurs et par la SERV, tels que la Chine, le Qatar et la Tunisie, mais aussi des pays de l'UE comme la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, a augmenté.

Evolution selon les pays et les branches

Parmi les secteurs assurés par la SERV, la «chimie et industrie pharmaceutique», la «construction de machines», la «production et distribution d'électricité» et le «matériel et les technologies ferroviaires» sont les plus représentés. La nouvelle exposition a augmenté par rapport à l'année précédente pour le secteur de la construction de machines, de la production et distribution d'électricité et du matériel et technologies ferroviaires. En revanche, le secteur «chimie et industrie pharmaceutique» a reculé. Si l'on regarde la répartition par pays, la SERV était en 2011 le plus nouvellement exposée en Arabie Saoudite, en Tunisie, en Algérie et en Turquie.

Hausse des provisions

Les provisions pour sinistres ont fortement augmenté en 2011, en raison des difficultés politiques et économiques croissantes sur certains marchés et d'un schéma d'évaluation plus strict. Si les indemnités versées (18,4 millions de francs) sont restées dans un cadre raisonnable, les provisions pour les dommages attendus ont presque triplé (à 123,3 millions de francs nets). La dégradation des conditions économiques dans plusieurs pays, les risques d'un trafic des paiements limité avec l'Iran et le net recul des revenus du capital à cause de l'évolution des intérêts ont entraîné pour la SERV, pour la première fois, une perte d'exploitation de 55,2 millions de francs durant l'exercice considéré.

Introduction réussie du nouveau tarif des primes

Le 1er septembre 2011, la SERV a mis en place un nouveau tarif des primes. Les nouvelles règles en matière de primes minimum de l'«arrangement sur les crédits à l'exportation» de l'OCDE ont servi de prétexte et de fondement à ce remaniement. Le nouveau tarif permet globalement une perception des primes plus conforme au risque. Il autorise par exemple des réductions pour des garanties spéciales. La prime administrative ne dépend plus de la valeur de l'opération d'exportation, mais du travail d'examen effectif.

Chiffres-clés

2011 2010

Engagement de l'assurance (en millions de CHF) 8'245 8'674

Nouvelle exposition (en millions de CHF) 5'070 5'470

Recettes de primes (en millions de CHF) 49 54  
Résultat d'exploitation (en millions de CHF) - 76 98  
Résultat de l'entreprise (en millions de CHF) - 55 123

Collaborateurs 37 34

#### A propos de la SERV

L'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) propose des assurances pour les exportateurs suisses de toutes branches et les instituts financiers. Outre les exportations de biens de consommation et d'investissement, elle assure également différents services tels que des travaux de construction et d'ingénierie ou des contrats de licence et de savoir-faire. En tant qu'établissement de droit public de la Confédération, la SERV est exclusivement active dans les domaines du marché de l'assurance de crédits dans lesquels les assureurs privés ne s'engagent pas ou seulement de manière limitée. Aucun minimum n'est requis pour la conclusion d'une assurance SERV, que ce soit en rapport avec la taille de l'entreprise ou le volume de la commande.

#### Contact:

Sonja Kohler Müller, Head of Communications & Marketing  
SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation  
Zeltweg 63  
8032 Zurich  
Tél.: +41/58/551'55'75  
Fax: +41/58/551'55'00  
E-Mail: [sonja.kohlermueller@serv-ch.com](mailto:sonja.kohlermueller@serv-ch.com)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050716/100716722> abgerufen werden.